



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020**

N° : 2020-048
**OBJET : Désignation d'un représentant du SYMALIM à l'Agence d'urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise**

Date de la convocation : **Vendredi 09 octobre 2020**

Secrétaire de Séance : **M. VIEIRA**

L'an deux mille vingt, le seize du mois d'octobre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis à l'hôtel de Ville de Meyzieu.

Nombre de délégué-e-s : 30	Présent-e-s : 25	en droits de vote : 82
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 4	en droits de vote : 18
	Votant-e-s : 29	en droits de vote : 100

Liste des présent-e-s :

nombre de vote / délégué-e

MÉTROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5
	MME DEHAN	5
	MME FAUTRA	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5 + 5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DÉPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4

CCMP	M. GIRARD	
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME GOUST	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3 + 3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	MME DESCOURS-JOUTARD	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	M. DESBROSSES	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

Mme Fautra à M. Quiniou
Mme Groperrin à Mme Creuze
M. Gomez à M. Fischer

Madame la Présidente expose :

Vu la délibération du 15 octobre 2009 actant l'adhésion du Symalim à l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Vu le Conseil d'Administration de l'Agence du 21 décembre 2009 actant l'adhésion du Symalim avec effet au 1^{er} janvier 2010,

Le Symalim est représenté au sein de l'Assemblée générale, au sein du 3^{ième} collège. Depuis l'adhésion il est d'usage que le/la Président·e du Symalim soit désigné·e comme représentant·e.

Vu le Comité syndical d'installation du SYMALIM datant du 17 septembre 2020 prenant acte des désignations des nouveaux représentants des collectivités et des groupements membres du SYMALIM.

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** Madame Catherine CREUZE, Présidente du Symalim, en tant que représentante du Symalim à l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE